

Questions orales

En outre, on a effectué une étude beaucoup plus importante qui entre nettement plus dans les détails au sujet de VIA Rail et qui précise exactement dans quelle voie la société va s'engager d'ici à l'an 2000.

Étant donné cela et étant donné que ce plan d'entreprise va détruire littéralement VIA Rail, le ministre des Transports ou le gouvernement pourraient-ils s'engager dans cette enceinte à publier toute l'étude sur VIA Rail, avant que la société ne soit détruite?

L'hon. Shirley Martin (ministre d'État (Transports)): Monsieur le Président, comme le député l'a signalé, nous recevrons à la fin de juin le plan d'entreprise de VIA Rail. A ce moment-là, nous l'examinerons ainsi que toutes les autres études et nous prendrons les décisions voulues.

LA RÉACTION DU GOUVERNEMENT

M. George S. Rideout (Moncton): Monsieur le Président, l'étude détaillée qui a été commandée donne bien des renseignements et de nouvelles idées sur la façon de maintenir le service-voyageurs au Canada. En attendant et en permettant la mise en oeuvre du plan d'entreprise avant que l'étude ne soit publiée ou examinée, on va causer la disparition de VIA Rail.

La ministre pourrait-elle nous confirmer que le gouvernement ne s'intéresse pas aux faits et n'entend pas sauver VIA Rail, mais bien détruire cette compagnie ferroviaire.

L'hon. Shirley Martin (ministre d'État (Transports)): Monsieur le Président, bien au contraire, nous faisons confiance aux faits et c'est pourquoi nous ne prenons aucune décision avant de les connaître.

* * *

LA SOCIÉTÉ RADIO-CANADA

LE PROGRAMME DE CANADIANISATION

M. John Harvard (Winnipeg St. James): Monsieur le Président, en l'absence du ministre des Communications, j'adresse ma question au vice-premier ministre.

On m'informe que, suivant une note interne en date du 29 mai, Radio-Canada a mis en veilleuse pour un an son programme de canadianisation. Avant même que les récentes compressions budgétaires ne prennent effet, Radio-Canada doit renoncer à son objectif de porter le contenu canadien des heures de pointe à 95 p. 100. Par ailleurs, en juin dernier, on pouvait lire dans un document sur la politique des communications que le gouvernement appuie le programme de canadianisation de Radio-Canada.

Je demande ceci au vice-premier ministre. Le gouvernement appuie-t-il toujours le programme de canadianisation de la Société Radio-Canada? Si oui, s'assurera-t-il qu'elle dispose des crédits nécessaires pour en poursuivre l'exécution?

M. Jim Edwards (secrétaire parlementaire du ministre des Communications): Monsieur le Président, il va sans dire que le gouvernement appuie l'objectif de canadianisation de la Société Radio-Canada. Je crois que la société, comme il convient à tout organisme indépendant, effectue des études internes pour voir en quoi elle devra modifier ses priorités par suite du budget.

LA NOMINATION D'UN NOUVEAU PRÉSIDENT

M. John Harvard (Winnipeg St. James): Monsieur le Président, j'adresse ma question supplémentaire au même ministre. Il est assez évident que, même s'il appuie la canadianisation, le gouvernement n'accorde pas à Radio-Canada les fonds dont elle a besoin pour s'acquitter de son mandat.

Le ministre est-il disposé au moins à soutenir Radio-Canada dans la crise qu'elle traverse? Accepte-t-il de dire aux Canadiens cet après-midi qu'il recommandera au Cabinet de nommer le remplaçant de M. Juneau avant son départ, le mois prochain?

M. Jim Edwards (secrétaire parlementaire du ministre des Communications): Monsieur le Président, il n'y aura pas de vacance à remplir tant que le président de la Société Radio-Canada n'aura pas pris sa retraite. Étant donné l'imminence de cette vacance, toutefois, il va sans dire que le gouvernement prend les dispositions nécessaires.

* * *

LA DÉFENSE NATIONALE

LES RÉPERCUSSIONS DES VOLS À BASSE ALTITUDE SUR L'ENVIRONNEMENT

M. Jim Fulton (Skeena): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de la Défense nationale.

Le ministre pourrait-il expliquer à la Chambre pourquoi le gouvernement a décidé d'informer l'aviation des États-Unis qu'il l'autorisait à effectuer des vols de bombardiers à basse altitude dans l'ouest du Canada avant même d'en informer les Canadiens et avant de communiquer les répercussions que peuvent avoir ces vols à basse altitude sur la santé de la population, répercussions qui figurent déjà dans l'étude sur l'impact de ce genre de vols au Labrador?